



Pékin, le 30 janvier 2013.

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des membres de la communauté algérienne établie en Chine, qu'un produit assurance rapatriement de corps est commercialisé par la Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé (SAPS) dont le capital social est souscrit par la SAA, la Banque de Développement Local, la Banque Agricole pour le Développement Rural et la MACIF.

Les améliorations apportées à ce produit dont l'interface internet est désormais opérationnel (site web : [ww.saps.dz](http://ww.saps.dz)) concernant notamment l'introduction de la formule famille qui couvre le conjoint et les enfants ainsi que la possibilité de procéder à la souscription, **outre l'internet**, directement auprès **des agences de la SAPS ou conventionnés de la SAA, de la BDL ou de la BADR.**

Le cout annuel est comme suit :

- \*Célibataire/Veuf (ve), divorcé (e) : 25 Euros ;
- \*Couple : 50 Euros ;
- \*Couple avec un enfant : 60 Euros
- \*Couple avec deux enfants : 60 Euros ;
- \*Couple avec trois enfants : 75 Euros ;
- \*Couple avec quatre enfants et plus : 90 Euros.

Toute personne physique et/ ou chef de famille peut adhérer individuellement ou en formule famille au contrat rapatriement de corps.

Des réductions sont accordées pour les souscriptions de groupe (plus de 50 personnes), en fonction du nombre d'assurés.

Les virements à partir du pays de résidence sont à adresser au compte de la SAPS auprès de la BEA :

Code banque BEA : 002

- Code agence du ravin : 095

Code Rib : 00200095095220023522

- Code swift : BEXADZAL095.

La souscription individuelle (pour 1 personne) faite en Algérie peut être réglée en Da sans obligation de change.

De plus amples indications peuvent être obtenues sur le site de la SAPS : [ww.saps.dz](http://ww.saps.dz)

